



Courrier de Rome

Informations Belges - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

SÌ SÌ NO NO

« Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du Malin »

(Mt 5, 37)

Année XL n° 292 (482)

Mensuel - Nouvelle Série

Septembre 2006

Le numéro 3

L'ŒCUMÉNISME EST UNE FORME DE KANTISME

« AVVENIRE » ET EMMANUEL KANT

Nous n'avons rien écrit à l'occasion du bicentenaire de la mort d'Emmanuel Kant, survenue le 12 février 1804, à l'âge de quatre-vingts ans. Mais pourquoi aurions nous dû nous occuper de Kant? Le Saint Père n'a-t-il pas rappelé récemment que son texte fondamental sur la religion (*La religion dans les limites de la simple raison* - 1973, année de la terreur jacobine) constitue l'un des moments de « rupture fondamentale » de la pensée moderne à l'égard de la religion? Mais le fait que l'œcuménisme (quoi que pense le Pape à ce sujet) recherche une possibilité de dialogue avec la pensée de Kant est chose connue.

En 2004, un article paru dans *Avvenire* (08 / 02 / 2004) rappelait le kantisme et le néo-kantisme qui se répandirent autrefois parmi les penseurs catholiques, malgré la condamnation de la *Critique de la raison pure*, mise à l'index par Léon XII en 1927, et la condamnation du kantisme répandu chez les intellectuels français par Léon XIII en 1879 avec l'encyclique *Æterni Patris*. Cet article rappelait que, plus près de nous, le père Agostino Gemelli souhaitait que la pensée de Kant fût « intégrée et corrigée » avec celle de la philosophie éternelle. Nous continuons en citant directement *Avvenire* : « H. G. Gadamer a écrit que l'intuition fondamentale de Kant fut de « montrer au savoir ses limites pour faire place à la foi » [conception fidéiste erronée de la foi elle-même, qui plaît aux luthériens]. « Voie royale de Kant », dit magnifiquement Kierkegaard. Nous lisons dans l'encyclique *Fides et ratio* [de S. S. Jean-Paul II] : « L'Église ne propose pas sa propre philosophie ni ne canonise une quelconque philosophie particulière au détriment des autres ». Et encore : « Les voies d'accès à la vérité restent multiples; toutefois, la vérité chrétienne ayant une valeur salvifique, chacune de ces voies peut être empruntée, du

moment qu'elle conduit au but final, la révélation de Jésus Christ ». À la lumière de ces indications, données par *Fides et ratio*, n'apparaît-il pas plus qu'opportun de reprendre en sérieuse considération une perspective philosophique comme celle de Matern Reuss [un bénédictin allemand contemporain et disciple de Kant] et des catholiques allemands kantien [rappelés auparavant dans l'article]? »

Mais est-il bien vrai que l'Église « ne propose pas sa propre philosophie »? Autrefois l'Église proposait comme modèle, sans le rendre obligatoire, la pensée de saint Thomas (DS 3601-3624). Puis il y a eu le concile œcuménique Vatican II. L'Église à laquelle se référerait le défunt pontife n'était pas celle de toujours, c'était l'Église « conciliaire », celle des célèbres « ouvertures » à la « pensée moderne ». Certainement, les voies du Seigneur sont infinies, mais nous nourrissons de sérieux doutes sur le fait que le rationalisme et le déisme kantien (comme on pourrait le déduire des affirmations latitudinaires de Jean-Paul II) puissent eux aussi constituer une des voies menant à la foi en la Révélation de Jésus-Christ. Et pour démontrer le bien fondé de nos doutes, nous avons pensé proposer à nos lecteurs certains jugements de grands penseurs du passé sur Kant et sur le kantisme. Ces jugements sont d'autant plus intéressants qu'ils proviennent de philosophes fort éloignés de toute forme de thomisme.

LE JUGEMENT DE SCHELLING SUR KANT

Friedrich Schelling, l'un des protagonistes de l'idéalisme allemand, dans les « *Leçons munichoises sur l'histoire de la philosophie moderne*, qu'il tint vers 1834, écrit à propos de la conception kantienne de la divinité :

« La critique kantienne, comme on l'a déjà dit, annule et rend impossible non seulement la connaissance [en déclarant inconnaissables les choses en elles-mêmes et connaissables seulement les représentations que nous en

avons], mais aussi toute *pensée* du suprasensible, dans la mesure où elle interdit, quand elle s'exprime, toute application des notions de l'intelligence à ce suprasensible. Mais, comme on le sait, Kant lui-même, après avoir chassé Dieu de la philosophie théorique, le réintroduit au moyen de la raison pratique, dans la mesure où il présente au moins la foi en l'existence de Dieu comme une exigence de la loi morale. Or, si cette foi n'est pas totalement vide de pensée, alors Dieu est, du moins ici, *pensé*. Or je voudrais savoir de quelle façon Kant commence à penser Dieu, sans le penser comme *substance*; certainement pas comme substance au sens de Spinoza, comme *id quod substat rebus*; mais incontestablement il [Kant] pense Dieu en tant que personnalité absolument spirituelle et morale. Or certainement, il y a *plus* dans la notion de cette personnalité que dans la notion de substance. Dieu, en ce sens, n'est pas *simple* substance, de même qu'un

VII^e CONGRÈS THÉOLOGIQUE DE SÌ SÌ NO NO

PARIS
5, 6 ET 7 JANVIER 2007

« *Les crises dans
l'Église : causes,
effets, remèdes* »

homme, par exemple, n'est pas non plus caractérisé de façon satisfaisante si l'on dit qu'il est une substance. Mais alors peut-être n'est-il pas du tout une substance? De la même manière, je ne vois pas ce qu'il reste de la notion de Dieu, si je ne peux pas le penser comme cause [et donc comme Cause Première]. Kant, avec sa critique [qui élimine de la notion de Dieu l'être-personne et l'être-cause] a donc frappé au-delà du point qu'il visait » (*Leçons munichoises*, Sansoni, Florence, pp. 104-5).

Par le terme « substance », Schelling veut ici exprimer, à notre avis, la notion suivante : Dieu, selon Kant, ne doit pas être compris comme personne, comme Dieu vivant (la « substance ») mais comme simple exigence de la raison afin de justifier la nécessité d'une loi morale, fondée à son tour sur la raison ; mais ainsi, Dieu est réduit à une simple idée de la raison, à un produit de l'intelligence humaine. Conçu de cette façon, Dieu ne conserve aucun rapport concret avec le monde, il n'est plus la « cause » première de toute la réalité, et ne peut non plus constituer la fin dernière à laquelle doit tendre l'homme, en tant que créé par Dieu.

Au sujet de l'importance historique de la pensée de Kant, Schelling s'exprime ainsi :

« Si donc, d'après ce que l'on a démontré jusqu'ici, le résultat de la critique kantienne est, en dernière analyse et dans le fond, aussi vide et nul [tant pour ce qui concerne la théorie de la connaissance que pour l'idée de Dieu], sur quoi se fondent l'inégalable grandeur et le caractère extraordinaire de son efficacité? On peut avancer diverses raisons.

1) L'influence de Kant fut bénéfique tout d'abord par le fait qu'en général, il ne procéda que méthodiquement et sérieusement, mettant ainsi fin à l'anarchie philosophique qui le précéda – je fais allusion non pas à l'anarchie extérieure, c'est-à-dire au fait qu'à cette époque il n'y avait aucun chef dominant en philosophie, mais à l'anarchie interne – à l'absence complète de principes (*archè*, dont vient *anarchie*, signifie principe, comme on le sait).

2) L'influence de Kant fut bénéfique également parce que, s'il laissa sans réponse et même ne se posa pas ces plus profondes questions qui se rapportent au fondement intelligible de toute réalité connaissable, il les suscita du moins inévitablement. Elle fut bénéfique en particulier parce qu'il affirma l'universalité et la nécessité de la connaissance humaine contre un scepticisme et un sensualisme destructeurs.

Mais ce n'est pas dans tout cela qu'il faut rechercher la véritable efficacité historique de Kant, ce pour quoi il exerça une action déterminante sur le développement de la philosophie allemande. Cette efficacité fut plutôt due à la *direction vers le sujet* qu'il lui donna, et qu'elle avait complètement perdue à cause de Spinoza. En effet, c'est précisément à Spinoza que l'on doit l'idée de la substance comme simple objet, dépourvue de subjectivité, complètement anéantie en tant que sujet [dans le postulat spinozien du *Deus sive Natura*, le sujet, l'individu disparaît dans le Tout universel de la substance divino-naturelle, qui est

causa sui pour l'éternité, sans qu'il soit besoin d'un créateur]. »

« Kant – poursuit Schelling – ouvrit la voie vers l'idéalisme, bien que de façon encore « indéterminée » parce que sa pensée se concentrait surtout sur le problème de la notion d'objet, c'est-à-dire de la « chose » du monde extérieur, qui venait comme à dériver du sujet, de ses catégories, restant inconnaisable en elle-même. Le pas qu'il fallait ensuite franchir était de tout résoudre complètement dans le sujet, dans le Moi. Ce pas fut franchi par Fichte, lequel déclara : le Moi, c'est-à-dire le *Moi de chacun*, est l'unique substance [Fichte concevait la réalité comme une simple dialectique Moi et non-Moi, en dépréciant la réalité, réduite à un non-Moi, par rapport au Moi]. Fichte ne conçoit pas le Moi comme Moi universel et absolu, mais seulement comme Moi humain. Le Moi, ce Moi que chacun découvre dans sa conscience, est le seul être véritablement existant. Tout n'est posé, pour chacun, qu'avec son Moi et dans son Moi. *Par cet acte transcendant* [parce que tourné non pas vers la connaissance extérieure, mais vers la connaissance de la connaissance, comprise comme connaissance de soi], c'est-à-dire par cet acte qui seul conditionne la conscience empirique et donc la précède, est posé pour chaque homme l'univers tout entier, lequel, *précisément* pour cette raison, n'existe que dans la conscience. Avec cette position : Je suis, le monde commence pour chaque individu; cet acte est en chacun le commencement également éternel et intemporel de soi-même et du monde » (Schelling, *op. cit.*, pp. 105-6).

Nous avons voulu citer aussi la référence faite par Schelling à l'idéalisme de Fichte, référence qui saisit très bien, nous semble-t-il, l'esprit de cet idéalisme, précisément pour rappeler quels ont été les résultats immédiats de la philosophie de Kant. Et lorsque Kant fut réinterprété comme critique de la connaissance, entre XIX^e et XX^e siècles, sa pensée alimenta le néo-positivisme et la philosophie de la science, ainsi que la conception de l'espace et du temps élaborée par la physique moderne : « En accentuant le rôle joué par l'observateur, par l'investigateur et par le théoricien [et donc le moment de la *mesure* de la réalité par le sujet, lequel affirme ne connaître que ce qu'il a mesuré], Kant laissa une trace indélébile, non seulement dans la philosophie, mais aussi dans la physique et dans la cosmologie. En dehors d'un climat de pensée kantien, les théories d'Einstein et de Bohr sont difficilement concevables... » (Karl Popper, *La critique kantienne et la cosmologie* (1954) in ID, *Conjectures et réfutations. Le développement de la connaissance scientifique*, Il Mulino, Bologna, 1972, pp.303-316; p. 312).

Toutes ces orientations de pensée, de l'idéalisme aux différents néo-kantismes, n'ont rien à voir, comme chacun sait, avec l'authentique philosophie catholique. Sur la philosophie catholique, c'est-à-dire sur la Scolastique, le jugement de Kant était d'ailleurs lapidaire. Ainsi s'exprimait-il dans une brève (et superficielle, car il lui manquait tout le sens historique) section de ses *Leçons sur la métaphy-*

sique, consacrée à l'« Histoire de la philosophie » : « Alors que les sciences reprirent vigueur en Occident, on se mit à suivre Aristote de façon servile. Au onzième et au douzième siècles apparurent les Scolastiques, qui illustraient la pensée d'Aristote, en en brochant les subtilités à l'infini. Tout ce bric-à-brac (*Mist*) fut chassé par la Réforme, et la scène fut alors occupée par des Éclectiques qui n'appartenaient à aucune école mais qui cherchaient la vérité là où ils la trouvaient. » (*Vorlesungen über die Metaphysik*, éd. post., Erfurt, 1821 Darmstadt, 1975, p.15).

GIOVANNI GENTILE SUR THOMISME ET KANTISME

Bric-à-brac, donc, toute la Scolastique, y compris la pensée d'un saint Thomas? La pensée moderne et contemporaine, en réalité, ne connaît pas la pensée de saint Thomas, elle ne l'étudie pas. Hegel, dans ses célèbres *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, lui consacre une maigre petite page, même s'il cherche à exprimer un jugement équilibré, bien loin de la partialité illuministe de Kant. De la *Summa Theologiae*, il dit en effet : « Dans cette œuvre il y a certainement des formalismes logiques, mais pas de subtilités dialectiques, plutôt de profondes pensées métaphysiques sur tout le domaine de la théologie et de la philosophie. » (Hegel, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, la Nuova Italia, Florence, 1967, III, p. 164). Et les catholiques eux-mêmes, à ce qu'il semble, n'étudient plus la pensée de saint Thomas depuis longtemps. Ils ont ainsi perdu le contact avec la source éternelle que constitue la métaphysique classique, qui a atteint son sommet avec Aristote, et dont saint Thomas est le dernier grand représentant.

Ce qu'est le thomisme et ce qu'il représente pour la doctrine de l'Église, un penseur laïc tel que Giovanni Gentile (qui se considérait toutefois comme « catholique « à sa façon ») l'avait bien compris. Giovanni Gentile était farouchement opposé (plus encore que Benedetto Croce) à toute forme de modernisme. Dans un bref article de 1903, le jeune philosophe justifiait pleinement les condamnations du kantisme par Léon XIII, et ses arguments nous paraissent encore parfaitement actuels :

« Dans son encyclique au clergé français du 8 septembre 1899, Léon XIII, rappelant les avertissements d'une autre encyclique, la célèbre *Æterni Patris* du 4 août 1879, réprouvait une nouvelle fois « ces doctrines qui n'ont de la vraie philosophie que le nom; et qui, ébranlant la base même du savoir humain, conduisent logiquement au scepticisme universel et à l'irréligion »; et il déplorait que, depuis quelques années, certains catholiques se laissassent entraîner par une philosophie qui, « sous le spécieux prétexte d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au-delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle, consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et de la réalité objecti-

ve du monde extérieur". Philosophie radicalement sceptique, donc, et qui ne naquit pas en France mais était d'importation étrangère et d'origine protestante. "Ni plus ni moins, affirmèrent les Kantstudien [célèbre revue philosophique allemande, qui existe encore aujourd'hui], qu'une condamnation officielle par le Pape de la philosophie kantienne". Et comme Léon XIII terminait en recommandant aux vénérables frères français les méthodes déjà désignées dans l'Encyclique parue vingt ans plus tôt, à savoir l'étude de la philosophie de saint Thomas, voici que le prof. Eucken [1846-1926, auteur d'une « philosophie de la vie » de type vitaliste-idéaliste, contre le naturalisme du positivisme alors dominant] publia dans les "Kantstudien" une vive protestation contre les affirmations papales, tentant de montrer combien la philosophie aristotélicienne de Saint Thomas est éloignée de l'esprit moderne, et combien, au contraire, la philosophie de Kant correspond à ce même esprit. » (G. Gentile, *Saint Thomas et Kant* in ID., *La religion. Le modernisme et les rapports entre religion et philosophie. Discours de religion*, Sansoni, Florence, 1965, pp. 101-104; pp. 101-102).

En commentant les argumentations de Eucken, Gentile relève avec raison que thomisme et kantisme « sont deux mondes absolument différents ; et Eucken oppose justement le subjectivisme de Luther et de Kant à cette notion toute médiévale, propre aux catholiques et relative non seulement à la religion et à la philosophie, mais à tous les faits politiques et sociaux, de l'union de la réalité de l'esprit avec un élément sensible, et de l'impossibilité d'admettre comme réelle aucune grandeur spirituelle qui ne se réduise sous forme de corps sensible [qui reste séparée de la réalité parce qu'enfermée, par exemple, dans le Moi comme quelque chose d'absolu, qui se déclare certain uniquement de ce qu'il pense et veut, tant dans le domaine de la connaissance que dans celui de la foi]. Luther affirme l'intimité de la foi, Kant la subjectivité du savoir et l'autonomie de la morale ; mais pour les objectivistes médiévaux, la foi, le savoir, la moralité deviennent ainsi arbitraires, inconsistants, simples illusions. » (*ibid.*, p. 102).

Eucken avait-il tort ? Non, précise Gentile, mais il n'a pas tort en ce sens qu'« il a raison de remarquer que la position de l'objet par rapport au sujet est renversée par Kant, et qu'il est donc impossible de combattre Kant avec les armes de la pensée médiévale ». Mais il poursuit : « Je me permets de demander : Léon XIII avait-il complètement tort de concevoir le kantisme comme un scepticisme, si Même Eucken, lorsqu'il combat cette thèse, fait reculer *la chose en soi* [la nature en soi de la réalité, déclarée inconnaissable par Kant] jusqu'à un lointain inaccessible ? Et cette chose en soi n'est-elle pas un reste de cet objet médiéval, auquel le principe du protestantisme et presque toute la pensée kantienne s'opposent ? » (*ibid.* p. 103). Dans cette façon de s'exprimer caractéristique de Gentile, « l'objet médiéval » est la conception de la réalité par la philosophie médiévale, ici celle de saint Thomas, qui considère possible une connaissance objective de la réalité (selon la formule

aristotélicienne de la « concordance de la chose et de l'intelligence »), malgré les limites de notre intelligence qui nous viennent des passions et, en général, de l'action du péché originel sur notre esprit et notre volonté. Le réalisme d'un Saint Thomas ne peut donc en aucune façon s'accorder avec le criticisme kantien, qui conduit fatalement au scepticisme, au déisme, et à fonder la morale de façon autonome, c'est-à-dire sur la raison du sujet, et non sur la Vérité révélée.

La vérité, conclut Gentile, est que « le catholique ne peut pas ne pas craindre le pur criticisme kantien ». Et pourquoi doit-il forcément le rejeter ? « On a beau faire de la connaissance l'activité propre de l'esprit, et on a beau proclamer une révolution copernicienne du monde cognitif ; si cette chose en soi reste inaccessible, la connaissance ne pénètre pas le réel, et elle est condamnée à se contenter d'ombres. Et cet agnosticisme [attention à ce passage] n'est pas de ceux qui comportent un *modus vivendi* avec les religions révélées et dogmatiques, puisqu'il ne donne aucune base objective sur laquelle pourrait s'élever l'édifice de la foi, qu'il n'admet pas de limites au-delà desquelles on puisse postuler [retenir objectivement valide, réalité de fait] le contenu des croyances, mais qu'il s'étend sur tout ce que couvre la pensée humaine, en affirmant, partout où une réalité apparaît, qu'elle est pur phénomène, au-delà duquel elle reste une inconnue. La chose en soi, en effet, est *quelque chose*, elle n'est pas *quelqu'un* ; et le contenu de toute religion ne peut pas ne pas être *quelqu'un* [donc la foi en un Dieu vivant, et non en un inconnaissable par définition] ».

C'est donc à juste titre que les Papes ont condamné le kantisme : « L'Église catholique, grâce à cette finesse de flair qui a toujours dérivé de l'étude de la scolastique, sentit vite cette opposition du kantisme avec l'esprit d'une religion positive ; en 1817, elle inscrivit à l'Index l'exposé de Villers, et lorsque parut une traduction italienne de la *Critique de la raison pure* (1820-22), elle mit aussi, peu de temps après, cette dernière parmi les livres interdits (11 juillet 1827). Nos philosophes catholiques considérèrent tous le penseur de Königsberg comme un *sophiste*, et ils se firent un devoir d'en combattre le subjectivisme. La vérité est que Kant laisse chez les catholiques et chez les non catholiques, et chez les rationalistes, une insatisfaction angoissante, qu'il est vain de dissimuler » (*op. cit.*, p. 104).

Considérations très justes, à notre avis, dont la validité n'est aucunement diminuée par le dernier paragraphe de l'article, dans lequel Gentile affirme : « Pour calmer cette insatisfaction, il est inutile de chercher à revenir à ce qui est irrémédiablement fini. Il faut au contraire aller plus loin, et parcourir le chemin que Kant n'a suivi qu'à moitié » (*ibid.*). C'était l'aspiration du néo-idéalisme italien à résoudre les problèmes posés par le kantisme en avançant plus loin sur la route qui menait au *primat de la pensée sur l'être*, grâce à une nouvelle synthèse, route qui s'est finalement révélée improductive. Nous croyons au contraire que le devoir de toute métaphysique

authentique est aujourd'hui de rétablir le *primat de l'être sur la pensée*. Non pas de l'être au sens de Heidegger, dont le système, en réduisant l'être à l'existence temporellement déterminée de notre être-vécus par le monde qui existe (et nous existe) sans un pourquoi, constitue la dissolution ultime (existentialiste) du *je pense* orgueilleusement arboré par la philosophie moderne et contemporaine. De quel être, alors ? De l'être au sens de la tradition réaliste de la métaphysique catholique et en particulier (pour les Italiens) de la philosophie italienne, qui trouvent toutes deux en Saint Thomas leur plus haut représentant.

L'ŒCUMÉNISME ACTUEL EST UNE FORME DE KANTISME

Ces considérations signifient-elles que nous méconnaissons la grandeur spéculative du philosophe de Königsberg et son importance ? Certainement pas. Qui pourrait nier le génie philosophique d'un Spinoza, d'un Kant, pour ne citer qu'eux deux parmi les Modernes ? Esprit larges et profonds, capables de toutes les subtilités, mais esprits ténébreux (les apparences de leurs vies toutes consacrées à l'étude ne doivent pas faire illusion), cherchant sans cesse à opposer l'homme à Dieu (au vrai Dieu), ennemis de la Révélation et de l'Église, ennemis sur le plan intransigeant du concept, tissant implacablement cet *anthropocentrisme* dont les formes toujours plus dégénérées nous affligent cruellement aujourd'hui, sans épargner l'Église militante. Que ceux qui sont en mesure de le faire étudient la *Critique de la raison pure*, qu'ils se risquent à l'analyse incroyablement complexe et profonde, malgré la proximité, les obscurités et les répétitions, consacrée par son auteur au problème de la connaissance ; qu'ils s'efforcent de saisir la subtilité et le génie de tant d'observations sur certains problèmes et certaines notions, mais qu'ils n'oublient jamais qu'ils ont affaire à une pensée qui ne met des limites à la raison de l'homme que pour en exalter la puissance, en la plaçant de fait au centre de l'univers, à la place de Dieu. Une pensée, donc, qu'un vrai catholique ne peut en aucun cas accepter, et qu'il doit au contraire chercher à réfuter par tous les moyens, s'il en a la capacité. Et s'il n'en a pas la capacité, qu'il s'en tienne éloigné, puisque la connaissance de la pensée kantienne n'est pas indispensable pour accéder à la vie éternelle ; elle peut au contraire, selon toute probabilité, faire perdre la foi.

Le principe kantien d'une « religion dans les limites de la simple raison », en revanche, ne peut certes pas déplaire à l'idéologie œcuménique aujourd'hui dominante. Celle-ci, en effet, proclame que « catholiques, juifs et musulmans croient en le seul Dieu », à part évidemment quelques différences de caractère substantiellement historiques et donc contingentes, et elle instaure en même temps avec eux (et même avec toutes les religions) un dialogue qui semble voué à dépasser les différences réciproques pour arriver de fait à une nouvelle forme de religion commune, religion qui semble être surtout *intérieure* puisqu'elle résulte surtout de l'*intention* de réaliser la paix dans le monde, intention qui est le paradigme de la pureté d'intention d'un

croisant. Ce faisant, cette idéologie affirme des principes qui semblent tout à fait compatibles avec la notion d'une « foi religieuse pure » fondée sur la raison, qui constitue le leitmotiv de *La religion dans les limites de la simple raison*, texte qui représente une « rupture radicale » avec le Christianisme car elle est l'œuvre la plus mûre, un véritable classique du déisme et du rationalisme de l'Illuminisme :

« Il n'y a qu'une seule (vraie) religion, mais il peut y avoir différentes sortes de foi. On peut ajouter que dans les différentes Églises, il est possible de trouver la seule et même religion, malgré la diversité de leurs croyances particulières. Par conséquent, il est plus correct de dire (comme cela arrive en réalité le plus souvent) qu'un homme est de telle ou telle foi (juidaïque, musulmane, chrétienne, catholique, luthérienne) que de dire qu'il est de telle ou telle religion. Cette dernière expression ne devrait même jamais être employée dans les discours adressés au grand public (dans les catéchismes et les prêches), car elle est trop érudite et de compréhension trop difficile, comme le montre aussi le fait qu'il n'existe pas d'expression équivalente dans les langues modernes. L'homme commun entend toujours par religion sa propre foi ecclésiastique, qui tombe sous ses sens [avec ses doctrines et ses pratiques de culte], tandis que la religion reste cachée dans le profond de l'homme et dépend seulement de l'intention morale [il s'agit en réalité de la foi luthérienne sans les œuvres, mais réduite au simple sens moral de chacun]. On concède trop à la majeure partie des hommes en disant qu'ils professent telle ou telle religion, car ils n'en connaissent et n'en désirent aucune, dans la mesure où tout ce qu'ils entendent par cette expression est la foi ecclésiastique statutaire [leur religion positive, juive, chrétienne, musulmane, etc.]. Même les prétendues guerres de religions, qui ont si souvent bouleversé et ensanglanté le monde, n'ont jamais été autre chose que des disputes relatives aux fois ecclésiastiques. » (*La religion dans les limites de la simple raison*, in

Emmanuel Kant, *Écrits moraux*, UTET, Turin, 16 = 970, pp. 323-534; pp. 433-4).

La « foi ecclésiastique a donc pour Kant un « caractère historique », c'est une « foi empirique » qui doit être « conciliée avec les principes d'une foi morale ». Pour en arriver là, « il est indispensable d'interpréter la révélation arrivée jusqu'à nous, c'est-à-dire d'établir clairement une signification qui concorde avec les règles pratiques universelles d'une religion rationnelle pure » (*ibid.*, p. 435). La « révélation » comme fait historique est donc complètement dévalorisée. Kant met de fait sur le même plan les livres saints des religions qui prétendent posséder une Révélation. Mais ces livres (qu'il s'agisse du Coran, des Védas ou d'autres textes – il ne pouvait pas citer les Évangiles, pour ne pas encourir la censure des autorités prussiennes, justement jalouses du respect de la religion officielle) ne représentent pas autre chose que « l'élément historique [des religions], lequel ne contribue aucunement à ce but [rendre les hommes meilleurs], est en soi complètement indifférent et peut être traité comme l'on veut [liberté maximale d'interprétation, en ligne de principe] » (*ibid.*, pp. 437-8. Nous en sommes toujours au « libre examen »). Par conséquent, l'universalité de la vraie Église ne dépendra pas du fait de posséder et d'enseigner la vraie Révélation, mais du fait de posséder et d'enseigner « la seule foi religieuse pure, qui se fonde entièrement sur la raison ». Telle est la seule foi religieuse « qui peut être reconnue comme nécessaire » (*ibid.*, p. 441). Étant fondée sur la raison, cette « foi » n'a pas besoin d'une Église visible, et en effet la vraie Église ne peut être qu'« invisible » (idée typiquement luthérienne, que Kant sépare toutefois complètement de la possession de la seule authentique Révélation, c'est-à-dire de la foi en le vrai Dieu).

Alors, la « foi historique » qui, comme « foi ecclésiastique », constitue ce que l'on a coutume d'appeler une religion positive, doit tendre le plus possible « à s'approcher de la foi religieuse pure », à réaliser en somme le

commandement de la raison pratique qui veut l'amélioration de l'homme, grâce à la raison (*ibid.*, p. 442). La « foi religieuse pure » réalise la « foi sanctifiante », qui consisterait en cette foi « unique pour tous » fondée sur la raison, laquelle constitue donc le critère pour juger les religions historiques (*ibid.*). Fondée sur la raison : sur la pureté de l'intention, sur la volonté de vivre selon les exigences d'une éthique fondée sur les commandements de la raison pratique. Le bien vivre au sens de la « bonne conduite » constitue le seul, le vrai précepte de cette religion pure, fondée sur la raison. Son postulat est le suivant : « Tout ce que, excepté la bonne conduite, l'homme croit pouvoir faire pour se rendre agréable à Dieu, n'est qu'illusion religieuse et faux culte de Dieu. » (*ibid.* p. 500). Ce « plus » par rapport à la « bonne conduite » n'est pas nécessaire, il appartient à la « foi cultuelle » (partie essentielle de la foi historico-ecclésiastique), qui est une « foi d'esclaves et de mercenaires, foi non sanctifiante parce qu'elle n'est pas une foi morale ». Elle ne l'est pas, parce que dans l'optique kantienne, elle « n'est pas libre » (*ibid.* p. 442). Il faudrait conclure, alors, que lorsque Notre-Seigneur jeûnait et priait, en s'adressant à son Père, il manifestait une foi « de mercenaire et d'esclave » ! Mais le « aime » comme seul commandement nécessaire au salut, adressé de fait aujourd'hui par la plus que latitudinaire Hiérarchie actuelle aux membres de toutes les religions et même à tous les hommes en tant que tels, ne rappelle-t-il pas le commandement kantien de la « bonne conduite », comme seul commandement requis par la « vraie » religion ? Et il le rappelle en pire, à notre avis, car le rigorisme moral de Kant, bien que fondé sur la seule raison, était encore capable de distinguer avec clarté le bien du mal, et ne faisait pas de concessions quant à l'application de notions fondamentales telles que : imputabilité, responsabilité, devoir, faute peine.

Scholasticus

LE BON PASTEUR, LES LOUPS ET LES MERCENAIRES

« Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé... Celui qui parle de lui-même cherche sa propre gloire, mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique et il n'y a pas de fausseté en lui » (Jean VII, 16. 18). Voilà la sublime synthèse de la personne du Verbe divin : il a tout reçu du Père et il communique ce qu'il a reçu.

Saint Augustin écrit : « Il ne dit pas : "Cette doctrine n'est pas de moi" ; mais il dit : "Ma doctrine n'est pas de moi". Si elle est tienne, comment n'est-elle pas de toi?... Si nous considérons attentivement ce que dit le saint évangéliste dans son introduction : "Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu", nous y trouverons le commencement de la

solution de notre question. Quelle est la doctrine du Père, sinon le Verbe du Père ? Donc le Verbe lui-même est la doctrine du Père, puisqu'il est le Verbe du Père. Mais en tant que le Verbe ne peut être de personne, mais doit être de quelqu'un, il parlait de la doctrine comme de la sienne, en tant qu'il est Verbe du Père. Qui est plus tien que toi-même ? Et qui n'est pas tien sinon toi-même, si tu es de quelqu'un d'autre ? »

En tant que vrai disciple de Jésus-Christ, saint Paul aussi se glorifie de ne rien posséder ni transmettre qu'il n'ait lui-même reçu : « Je vous ai transmis ce que j'ai reçu » (1Cor. XI, 23). Et il devrait en être de même de tout vrai

pasteur de l'Église, et même de tout vrai chrétien : se glorifier de ne pas transmettre autre chose que ce qu'il a reçu de l'enseignement constant de l'Église ; ne pas inventer, ne pas changer, mais jour de recevoir tout et de tout transmettre. Telle est la voix du bon Pasteur : telle doit être la voix des vrais pasteurs.

À vous maintenant, chers lecteurs, de vérifier si, dans les voix des pasteurs ci-dessous, on reconnaît la voix du Christ, ou plutôt le grognement du loup déguisé en brebis.

•••

Mgr Marini, à l'occasion de la présentation à l'Université Catholique de Milan de son dernier livre *Liturgie et beauté. Nobilis pulchritudo. Souvenir d'une expérience vécue dans les célébrations liturgiques du Saint*

1. In Joan., tract. XXIX.

Père, a accordé une interview au quotidien on line *Affari italiani* (20 mars 2006).

À la question : « *Que pensez-vous des lefèbristes* », Mgr Marini, comme piqué par une tarentule, répond : « *Que ce soit clair une bonne fois pour toutes : ils doivent accepter ce qu'a décidé le Concile Vatican II, sinon aucune conciliation ne sera possible.* » Il faudrait informer le card. Castrillon Hoyos du fait que manifestement, le Saint Père doit l'avoir remplacé dans sa charge par Mgr Marini... ; ou peut-être, étant donné le caractère péremptoire de cette réponse, le Pape lui-même doit-il craindre d'être supplanté par ce même monseigneur.

Et voici la suite de la réponse : « *Que veulent ces gens ? La majorité des fidèles se sont adaptés ; sans le nouveau rite, qui ne fut pas fils de la curie mais œuvre de respiration internationale, les célébrations et les voyages à l'étranger du pape Wojtyla auraient été impossibles. Alors pourquoi ne s'adaptent-ils pas, quelle est la différence ?* »

« Ces gens », comme les appelle Mgr Marini, en plus du fait que sa réponse ne fait aucune mention de la grande opposition que la réforme liturgique rencontra très vite, et pas seulement parmi les « lefèbristes », voudraient faire remarquer qu'à l'époque d'Arius aussi, la majorité des fidèles s'étaient adaptés... Mais peut-être est-ce trop demander à Marini d'adopter comme critère quelque chose de plus profond que le simple consensus. Après tout, il est liturgiste, et non pas théologien !

Mais sur sa compétence liturgique aussi, on peut soulever quelques doutes légitimes, puisqu'il ne trouve pas autre chose, comme preuve de la bonté du nouveau rite, que de nous dire que celui-ci a permis au pape Wojtyla de courir le monde... Avec tout le respect que nous lui devons, ceci ne nous semble pas vraiment décisif. Si le pape Ratzinger est un peu plus sédentaire que son prédécesseur, faudra-t-il créer un rite *ad hoc* pour lui aussi ?

Et puis oyez ! Oyez ! Marini confie un détail à son interlocuteur : « *Je veux vous raconter une anecdote. Il y a quelques années, [les lefèbristes] sont venus me voir, et je les ai reçus [trop de bonté...]. L'un d'eux a pris la parole et a dit : "Excellence, le nouveau rite est une hérésie". "Pourquoi ?" ai-je demandé. "Parce que – m'a répondu ce lefèbriste – dans l'ancien rite le célébrant s'agenouillait, il adorait l'Hostie, il se relevait, la montrait aux fidèles, puis il s'agenouillait de nouveau pour l'adorer". "Ah – dis-je – et alors ?". "Et alors c'est une hérésie parce que le célébrant, en ne s'agenouillant qu'après l'ostension, demande en réalité l'accord de la communauté avant de procéder à la consécration". Ce que j'ai fait ? Mais comment, nous avons simplement voulu supprimer un doublon, et il vient me parler d'hérésie ? "Tenez, voilà mon numéro de téléphone", lui ai-je dit, "appelez-moi quand vous en aurez besoin".* »

Quelles conclusions tirer de cette belle petite histoire de Marini version Hemingway ? Tout d'abord qu'il désire évidemment faire

passer tous ces « lefèbristes » - comme il les appelle – pour une masse d'imbéciles atteints de troubles psychiques, puisqu'ils font du problème de la réforme liturgique une simple question de génuflexion...

En second lieu, la réponse de Marini à ce « lefèbriste » confirme notre soupçon quant à son incompetence liturgique et à son ignorance de la vie spirituelle. La liturgie est faite de signes, de gestes ; or il est clair, même pour un enfant, que c'est la **répétition** de ces gestes qui forme les dispositions intérieures. C'est ainsi que l'Église, en bonne Mère, a établi que le geste qui exprime plus que tout autre la révérence, l'adoration, l'étonnement de la créature en présence de son créateur, du vassal devant son Seigneur, est la génuflexion. Dès que les paroles de la consécration sont prononcées, la génuflexion exprime sans équivoque qu'à cet instant précis, l'Homme-Dieu est là, présent sur l'autel en état de Victime offerte au Père pour notre rédemption. Un instant plus tôt, Il n'était pas présent de cette façon, et c'est seulement par la puissance de la médiation sacerdotale que cela est rendu possible. Mgr Gaume exprime fort bien ce moment si solennel : « *"Ceci est mon corps". Le miracle est accompli. Le prêtre tombe à genoux, les assistants s'inclinent, et la clochette, noble nonce de l'Église militante, demande aux fidèles d'adorer* ². » Et après l'ostension de l'Hostie consacrée, à nouveau le même geste, qui se répètera pour la consécration du Calice.

Affirmer que le critère qui a conduit à la suppression de cette génuflexion (comme de beaucoup d'autres) est « la suppression de doublons » revient à confondre la liturgie avec une démonstration mathématique... Que ferait Mgr Marini s'il était chargé de la réforme du Saint Rosaire, puisque cette prière n'est pas autre chose que la répétition des mêmes prières et la proposition des mêmes mystères ? Il l'éliminerait sans doute tout court ; puis il accorderait une interview en disant à la Sainte Vierge qu'il n'y pas de quoi se plaindre, car il ne s'agit que de la suppression de doublons ; enfin... il lui laisserait son numéro de téléphone en lui disant : « appelez-moi quand vous en aurez besoin ! »

Dom Guéranger écrivait : « *D'après le jugement éclairé des prêtres pieux et éclairés qui font usage du rite romain, dans cette liturgie se trouve une onction cachée que l'on chercherait en vain dans les autres liturgies improvisées de nos jours. Peu importe donc le jugement superficiel et hasardeux de ceux qui, ne connaissant en pratique que les liturgies modernes, voudront donner leur avis sur les livres romains qu'ils auront simplement feuilletés ou même examinés de manière critique... Il faut plus que l'attention de l'esprit pour se prononcer sur cette matière* ³. » Ce ne sont ni l'érudition ni l'esprit critique qui permettent de goûter et de comprendre la liturgie, mais une vraie piété, exempte de toute contamination mondaine, un esprit qui

respire la tradition à pleins poumons, un profond amour et une sincère fidélité à l'Église.

Marini démontre lui-même à quel point il est éloigné de cet esprit, lorsqu'il affirme : « *Nous avons alors un objectif éloigné, celui de la réforme complète de la liturgie, que nous voulions atteindre. Nous avons travaillé dans l'optique du renouveau et du retour à l'Église des Pères, supprimant toute incrustation du temps de la liturgie romaine.* ». Quiconque agit avec la perspective intellectualiste de réformer complètement la liturgie à tout prix (« *objectif... que nous voulions atteindre* ») ; quiconque travaille dans une optique archéologique, en oubliant qu'entre l'époque « dorée » des Pères et le présent, il y a eu mille cinq cents ans pendant lesquels le Saint-Esprit a conduit son Église ; quiconque ose déprécier cette œuvre de l'Esprit divin, en appelant « incrustations du temps » ce qui a au contraire été un merveilleux développement, sans discontinuité ni rupture, de la prière de l'Épouse, celui-là n'est pas digne du nom de catholique, pas plus que de celui de la Maison pontificale.

Dans la suite de l'interview, Marini ne cesse de montrer qu'il est totalement étranger à l'esprit de l'Église : « *L'enthousiasme a connu une certaine [sic!] dégénérescence... Mais je crains le retour au néoritualisme, c'est-à-dire au prêtre qui célèbre la Messe en pensant : "Bien, j'ai dit ma Messe en suivant le rite à la lettre, tout va bien". Mais cela ne va pas bien, la célébration n'est pas seulement le respect servile des normes liturgiques, il y a toujours un peu d'espace pour le célébrant.* » Non, cher Monseigneur ! La Messe n'est pas l'espace du célébrant, ni du peuple de Dieu ni de qui que ce soit ! La Messe est l'immolation non sanglante de Jésus-Christ : c'est pourquoi le prêtre doit disparaître derrière les rubriques liturgiques, non par formalisme, bien sûr (comment Marini peut-il dire qu'autrefois, tous les prêtres raisonnaient de la sorte : il a peut-être le don de lire dans les pensées ?), mais par révérence envers Dieu. Tel est l'esprit dans lequel l'Église établit des rubriques et demande qu'elles soient suivies avec précision ; c'est la vertu de religion, dont parle saint Thomas, vertu qui pousse « *à faire certaines choses par révérence envers Dieu* ⁴. » Et la soumission par révérence à Dieu donne le mérite de l'obéissance, assure la vraie dévotion, aide le prêtre et les fidèles au recueillement, au respect, et imprime les meilleures attitudes intérieures. Au contraire, la créativité prive l'âme de tous ces bienfaits et favorise l'esprit d'indépendance, fils de l'orgueil, générateur de désobéissance et d'anarchie, comme les faits le démontrent amplement.

Combien de temps encore les oreilles des fidèles devront-elles supporter ces sottises ? Combien de temps les aveugles guideront-ils d'autres aveugles ? Décidément, ce que nous avons écouté n'est pas la voix du Bon Pasteur, mais la voix de « *celui qui parle de lui-même et cherche sa propre gloire* » ; le Bon

2. G. GAUME, *Catéchisme de persévérance*, partie IV, leçon XXI, Milan, 1860, vol. 7, p. 286.

3. P. GUÉRANGER, *L'esprit de la liturgie catholique*, Éd. Servir, 1000, p. 87.

4. *Summa Theologiae*, II-II, q. LXXXI, a. 2.

Pasteur, au contraire, se plaît à répéter : « *Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé.* »

•••

Pendant que Mgr Marini pontifie... le card. Sodano agit.

Le 19 février, le card. Camillo Ruini a eu 75 ans; comme prévu, il a dû présenter au Pape sa lettre de démission, que le Saint Père peut décider d'accepter ou non. En outre, quelques jours plus tard, le 6 mars, est arrivé à échéance son mandat de président de la Conférence Épiscopale Italienne.

À l'échéance des précédents mandats de président de la CEI (1991, 1996, 2001), Jean-Paul II avait voulu consulter les présidents des régions qui composent l'épiscopat italien; « *cette fois-ci, au contraire...* – nous informe Sandro Magister, dans sa newsletter du 30 / 03 / 06 – *non pas le Pape mais la Secrétairerie d'État élargit la consultation aux 226 évêques en charge. À chacun, le nonce en Italie Paolo Romeo envoie une lettre sous secret pontifical, lui demandant d' "indiquer... le prélat qu'il souhaite suggérer".* » Voici le texte intégral de la lettre, rapporté par le même Magister :

« Excellence Révérendissime,

Comme vous le savez, le 6 mars prochain arrivera à son terme le mandat de l'éminentissime cardinal Camillo Ruini comme président de la CEI.

Le Saint Père, qui a toujours beaucoup apprécié le service rendu par l'éminentissime cardinal à l'Église italienne, pense toutefois que son soixante-quinzième anniversaire soit aussi un motif d'alternance dans le mandat de président.

À cette fin, j'ai la vénérable charge de m'adresser à Votre Excellence, en la priant de vouloir m'indiquer, coram Domino et avec sollicitude, le prélat qu'Elle entend suggérer pour cet office.

Cette consultation, en considération de son importance et de sa délicatesse, est sujette au Secret Pontifical, qui oblige à la plus grande réserve avec qui que ce soit.

Enfin, je vous prierai également de vouloir retourner avec votre réponse la présente lettre, sans en conserver aucune copie.

Dès à présent je vous remercie vivement pour l'aide que, par l'intermédiaire de cette Nonciature Apostolique, vous voudrez bien apporter au Successeur de Pierre dans cette importante et délicate question.

Paolo Romeo, Nonce Apostolique

Rome, le 26 janvier 2006 ».

Pourquoi donc cette réserve style « C.I.A. » pour exprimer une simple préférence? C'est bien simple : ni le Pape ni Ruini ne savent rien de cette initiative du card. Sodano! Écoutons encore Magister : « *La lettre porte la date du 26 janvier, et le seul à qui elle n'est pas envoyée est Ruini. Mais celui-ci en a aussitôt connaissance. Et Benoît XVI en est informé lui aussi, et il découvre que cette lettre dit le contraire de ce qu'il avait l'intention de faire. Le 6 février, il reçoit en audience le nonce qui a signé la lettre, Romeo, qu'il*

a lui-même convoqué. Il lui demande compte du pourquoi et du comment de l'initiative. Romeo sort de l'audience démolé, mais c'est surtout Sodano qui se met à trembler. Le matin du 14 février, à peine le texte intégral de la lettre est reproduit dans les journaux, Benoît XVI, très contrarié, prend son téléphone et ordonne de rendre immédiatement publique sa confirmation de Ruini à la présidence de la C.E.I... En confirmant Ruini, le Pape invalide la lettre de Romeo, alias Sodano, qui le donnait pour déchu. »

Si Shakespeare avait connu cette affaire, il n'aurait pas hésité à rebaptiser son œuvre la plus fameuse « Romeo et... Sodano »!

Plaisanteries mises à part, le fait est grave : le cardinal Secrétaire d'État a fait écrire et a diffusé un faux, dans l'intention de « se débarrasser » d'une Eminence et de berner le Pape... Cette voix mensongère est-elle la voix du bon Pasteur?

Mais plus qu'un loup, Sodano semble être un mercenaire... En effet, nous apprenons dans *Il Foglio* du 15 mars 2006 « *l'implication d'un neveu (Andrea) du cardinal Secrétaire d'État Angelo Sodano dans les affaires de la compagnie immobilière Follieri Group qui est en train de faire des affaires avec des diocèses et des ordres religieux américains pour des centaines de millions de dollars...* ». Nouvelle parue aussi dans *National Catholic Reporter* le 3 mars 2003 et rapportée par *Adista* le 11 mars 2006. Nous lisons aussi par hasard dans les archives de *Erre News* que l'avocat Pasquale Follieri, président du groupe du même nom dont l'ingénieur Andrea Sodano fut nommé vice-président, a fait l'objet d'une enquête (puis a été mis hors de cause par le juge pour les audiences préliminaires du tribunal de Foggia) pour violation de la loi Anselmi sur les sociétés secrètes. Il paraît en outre que les Follieri ont connu, jusqu'à il y a trois ans, de graves problèmes économiques, jusqu'à ce que le gén. Gianalfonso d'Avossa, recherché pour lien avec la mafia russe et pour d'autre « broutilles » de ce genre, « *introduise les Follieri auprès de Sodano, lequel les aurait mis en contact, assez récemment, donc, avec son neveu Andrea, titulaire à Asti d'un grand cabinet d'ingénierie civile. D'où la vice-présidence du Follieri Group accordée au neveu du card. Sodano. D'où aussi, probablement, avec des lettres de crédit vaticanes de ce niveau, la rapide ascension du Groupe dans le marché immobilier américain* » (*Adista*, 11 / 03 / 06). Groupe qui – comme par hasard – s'occupe de l'acquisition de biens immobiliers de diocèses et d'ordres religieux présents aux États-Unis⁵. Que dire? Après Marini version Hemingway, et l'histoire de « Romeo et Sodano » digne de Shakespeare, voici maintenant un policier style Agatha Christie!

•••

Le card. Godfried Danneels, archevêque de

5. Il semble que, dans ces « saintes affaires » soit également impliqué Mgt Tomecek, résidant actuellement dans une paroisse de Philadelphie, appelé personnellement à travailler avec le *Follieri Group* par le secrétaire de Jean-Paul II, l'actuel card. Stanislaw Dziwisz.

Bruxelles et président de la Conférence Épiscopale Belge, a accordé une interview au quotidien national *La Dernière Heure / Les Sports* du 9 mars 2006. Et bien évidemment, quand Danneels ouvre la bouche, il vaut mieux que les fidèles se bouchent les oreilles.

À la question « *Est-il impossible de prendre la mariage des prêtres en considération?* », le cardinal donne une réponse « digne » d'un traité sur les fondements métaphysiques du Droit Canonique : « *Son interdiction découle d'une loi dite "positive" de l'Église, ce qui signifie qu'elle peut être changée.* » Curieuse équivalence exposée par Son Eminence : loi positive = loi qui peut être changée, c'est-à-dire jurispositivisme à l'état pur! Il est inutile de chercher dans l'interview accordée par Danneels le motif pour lequel l'Église a posé cette loi. Au contraire, le cardinal n'a pas mieux à déclarer que : « *Le célibat est-il une conception dépassée? Et bien, l'avenir nous le dira. Nous verrons si l'on reviendra là-dessus, mais je n'y crois pas.* » Et il liquide ainsi le discours : « *Le plus grand obstacle pour un prêtre n'est pas le célibat, mais la difficulté de donner sa vie pour des causes invisibles.* » Quelles peuvent bien être ces causes invisibles? Le card. Danneels est-il en train de parler d'extraterrestres ou de fantômes? Et d'ailleurs, on le sait, cela fait mauvais effet de nommer Jésus-Christ dans les colonnes d'un journal laïc...

Bien que nous soyons déjà habitués aux « sorties » du card. Danneels, nous ne pouvons pas ne pas être sidérés de constater que l'idée de Tradition normative puisse être totalement absente de la pensée d'un cardinal. Depuis les origines, en effet, « *malgré les pressions qui s'exercèrent souvent au sein de l'Église elle-même, celle-ci n'a jamais mis en question le fondement ni les applications de la loi du célibat, et elle n'a jamais permis que la discipline s'en éloignât sur des points essentiels; elle n'a jamais toléré le mariage après la réception des ordres majeurs; aux candidats déjà mariés, elle a interdit, après l'ordination, de continuer leur vie conjugale. Au cours des siècles, la discipline devint encore plus sévère : on proclama la nullité du mariage contracté par des clercs ayant reçu les ordres majeurs, et l'on fut de moins en moins favorable à l'ordination d'hommes mariés. On considéra que ces ordinations créaient une ambiguïté, qu'elles ne favorisaient pas l'appréciation du célibat, et qu'elles mettaient en danger la conviction d'une étroite affinité entre la vocation au sacerdoce et la vocation à la virginité*⁶. »

Or si l'Église, guidée par l'Esprit Saint, a toujours maintenu cette direction, elle ne l'a certainement pas fait par caprice, ni par mépris du mariage, ni pour quelque autre futile motif que ce soit. Elle a voulu manifester « l'étroite affinité » qui existe entre le prêtre, qui est l'homme de l'autel et du sacrifice, et le célibat, qui dispose l'âme à ce qui

6. A. M. STICKLER, *Évolution de la discipline du célibat dans l'Église d'Occident de la fin de l'âge patristique au Concile de Trente*, in AA. VV., *Sacerdoce et célibat*, Milan, 1975, p. 598.

en est comme le sceau. Si, aux origines, la discipline ne fut pas rigoureuse comme aujourd'hui, c'est parce que ces convictions devaient encore mûrir non pas dans l'Église, mais chez les candidats au sacerdoce. Il n'est donc pas permis de revenir en arrière, puisque la loi du célibat sacerdotal n'est pas un élément transitoire ni sujet à libre arbitre, qui pourrait – comme le dit le cardinal – « être changée ». Au contraire, elle est le fruit mûr qui manifeste la « physionomie » du sacerdoce catholique.

Autre question brûlante : « *Et le sacerdoce des femmes ?* ». Encore une fois, le cardinal donne une libre interprétation des lois de l'Église : « *On dit toujours que l'Église catholique ne veut pas que les femmes deviennent prêtres. Ce n'est pas exact. L'Église a dit qu'elle ne se sentait pas autorisée à le faire, étant donné que Jésus n'a choisi que des hommes pour être ses apôtres. Cela dit, je pense qu'il est nécessaire d'accorder de hautes responsabilités aux femmes dans l'Église. De ce point de vue, il y a un retard à rattraper.* » Autrement dit : ce n'est pas la faute de l'Église, mais de Jésus-Christ. L'Église, si elle le pouvait, accorderait tout de suite le sacerdoce aux femmes... Mais puisque les choses en sont là, on fera en sorte que celles-ci aient au moins de « hautes responsabilités » (?) dans l'Église!

Et pourtant saint Thomas ⁷ explique très bien que les femmes ne peuvent pas recevoir l'ordination sacerdotale parce que le sacrement ne requiert pas seulement la *res*, mais aussi ce qu'elle signifie. Et il donne un exemple : de même que pour l'extrême-onction il est nécessaire que la personne qui la reçoit soit malade, de façon à manifester la signification de guérison (de l'âme et souvent aussi du corps) de ce sacrement, de même celui qui est ordonné reçoit le pouvoir d'agir *in persona Christi*. Sa personne doit donc renvoyer au Christ lui-même, qui était un homme et non une femme. En outre, explique saint Thomas, l'ordination d'une femme n'est pas possible dans la mesure où celle-ci est appelée à être soumise à l'homme, alors que le sacerdoce doit au contraire aussi manifester la puissance et l'autorité du Christ. Et c'est pour cette dernière raison que la femme ne peut pas faire partie de la hiérarchie ecclésiastique; elle peut en revanche apporter son aide, non seulement par la prière et le sacrifice, mais aussi par sa précieuse et laborieuse collaboration.

Mais le spectacle donné par Danneels s'envole réellement quand l'interviewer lui demande : « *Êtes-vous pour ou contre l'usage du préservatif ?* » Réponse : « *Avant tout, le pape n'a jamais employé le terme préservatif – et encore moins pour le condamner – dans aucun de ses discours. Pour ma part, je ne dis pas que l'usage du préservatif est acceptable. Mais si par exemple un homme atteint du Sida oblige sa femme à avoir des rapports sexuels, elle doit pouvoir l'obliger à mettre un préservatif. Autrement, on ajoute un autre péché, celui d'homicide. Je l'ai toujours dit : le préservatif, dans la mesure où il*

permet la protection de la vie, n'appartient pas au domaine purement sexuel. »

Tout d'abord, que signifie « le pape n'a jamais employé le terme préservatif, et encore moins pour le condamner »? L'Église a exposé en détail sa pensée tant, génériquement, sur l'usage onaniste du mariage que, spécifiquement, sur la contraception. Et l'usage du préservatif n'appartiendrait pas à ce domaine? Il est indigne de chercher à échapper à l'interdiction systématique de l'Église à cet égard en jouant sur les mots! Et tout aussi indigne est l'utilisation d'exemples « larmoyants » pour chercher à justifier l'injustifiable. En effet, dans le cas évoqué par le cardinal, la femme commettrait de toute façon un péché grave, dans la mesure où le recours au préservatif est un acte intrinsèquement mauvais. L'Église s'est prononcée clairement sur ce point ⁸. Par conséquent, dans le cas où le malade obligerait sa femme à avoir des rapports en recourant à l'usage du préservatif, celle-ci devrait lui résister comme on résiste à un violeur ⁹, même au risque de sa propre vie, précisément parce que l'usage de ces moyens est en soi gravement peccamineux. Le « conseil » donné par le cardinal permettra peut-être à la femme de sauver sa vie (si tant est que le préservatif soit réellement efficace contre la transmission du virus HIV), mais certainement pas son âme. Bon conseil de « bon Pasteur »!

La folie du cardinal s'exprime enfin librement quand il s'agit du mariage des homosexuels : « *À mon avis, le cœur du débat est en amont. Je peux accepter qu'une législation civile détermine des conditions de cohabitation et des droits pour les couples homosexuels, mais je ne peux pas accepter qu'on appelle cela mariage.* » Et de conclure : « *Il est normal que la législation civile – que je respecte – ne soit pas totalement conforme à mon jugement éthique.* » Encore une fois, ce n'est en somme qu'une question de mots : si ce sont des unions libres cela va bien, mais si on appelle cela mariage, cela ne va plus. Nous espérons vraiment que le droit civil ne se conforme pas au « jugement éthique » du cardinal!

La légèreté avec laquelle Danneels aborde cette question est véritablement incroyable. Tout d'abord, il ne semble pas effleuré par le soupçon qu'il puisse exister une loi naturelle et un enseignement magistériel, auxquels personne n'a le droit de se soustraire, et surtout pas le droit civil – avec la bénédiction des partisans de la laïcité de l'État –, car la seule *auctoritas* qu'il mentionne est justement le « jugement éthique ». Ensuite, son relativisme, déjà assez marqué dans les propos que nous venons de citer, devient encore plus explicite lorsqu'il affirme, au sujet de l'homosexualité en tant que telle : « *Vous connaissez la doctrine de l'Église sur ce point : il ne s'agit pas d'une situation normale, à nos yeux. Toutefois, il n'est pas question de condamner ni de discriminer. Encore une fois, il faut faire une distinction entre jugement éthique et lois qui règlent la vie dans la*

société. » La présumée doctrine de l'Église « selon Godfried » considèrerait l'homosexualité comme simplement « non normale », alors que la vraie doctrine selon Jésus-Christ la définit, conforme à toute la Sainte Écriture, comme un « péché abominable [qui] répugne intrinsèquement à la nature et à la fin première de l'acte sexuel : c'est de la luxure contre nature ¹⁰ ». Outre la simple « anomalie » de l'homosexualité – dit le card. Danneels au nom de l'Église – il ne s'agirait que d'une anomalie « à nos yeux »!

La distinction que propose le cardinal entre règles éthiques et lois de la société est incroyable, comme si les secondes étaient indépendantes des premières. Rien de surprenant, dans ces conditions, à ce que Danneels – dans cette perspective de pur positivisme juridique – ait auparavant envisagé avec désinvolture la possibilité que la loi sur le célibat ecclésiastique soit abolie.

Cette perspective le porte à passer sans aucun problème par-dessus la récente Instruction sur l'accès de candidats homosexuels au sacerdoce : « *Qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel, le prêtre a fait vœu de célibat. Je ne fais pas de différence entre les deux. Si un prêtre n'observe pas le célibat, je l'appellerai et l'on verra ce que l'on peut faire [c'est-à-dire rien!]. Mais le fait qu'un prêtre soit homosexuel ne constitue pas, pour moi, une raison qui me pousse à intervenir.* »

Qu'arrivera-t-il en premier? Que le card. Danneels soit puni pour ses affirmations, ou qu'il soit reçu avec honneur par le Parlement Européen « pour mérites insignes en défense des homosexuels », peut-être sur proposition de Pannella et de Emma Bonino?

Mais nous devons quand même faire remarquer que Danneels a été battu par un de ses « collègues », président de Conférence Épiscopale, au Brésil cette fois. Il s'agit de l'archevêque de Bahia, Mgr Geralfo Majello Agnelo, qui a reçu le « Trophée Triangle Rose », c'est-à-dire l'Oscar symbolique du Groupe Gay de Bahia. Pour la raison suivante : « *L'hommage à l'archevêque Agnelo doit servir à ouvrir un canal de communication plus effective avec l'Église catholique et à encourager la création d'une pastorale consacrée exclusivement aux homosexuels.* » En effet, l'Archevêque avait affirmé : « *il est légitime que les homosexuels revendiquent de pouvoir vivre dans une société où leurs différences soient respectées sans discrimination ni persécution.* » L'archevêque de Bahia a-t-il jamais entendu parler du châtement de Sodome et Gomorrhe? Nous, oui. Sauve qui peut!

•••

Dans cette revue de l'horreur et du délire apparaît aussi le président du Conseil pontifical *Iustitia et Pax*, également président du Conseil pontifical de la pastorale pour les migrants et les itinérants, depuis que le card. Fumio Hamao a dépassé la limite d'âge de cette fonction. Nous voulons parler du card. Renato Raffaele Martino, qui a dignement

8. Cf. Réponse de la S. Pénitencerie, 3 juin 1916.

9. *Ibidem*.

10. Dictionnaire de théologie morale (Palazzini), Rome, 1957, p. 1369.

7. Cf. *Super IV libros Sententiarum*, IV, d. 25, q. 1, a. 2.

inauguré le mois de mars...

Après avoir fait un éloge de la tolérance de Fidel Castro (affirmant que ce dernier a une connaissance de la doctrine sociale de l'Église, et qu'il n'a pas persécuté les catholiques cubains), le jeudi 9 mars, le card. Martino, au cours d'une conférence de presse, a pris position sur l'enseignement de l'Islam dans les écoles : « Si, dans une école, il y a cent enfants de religion musulmane, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas enseigner leur religion. » La « logique de fer » démocratique de Martino est désarmante ; l'État ne doit plus, contrairement à ce qu'affirme l'enseignement unanime du Magistère, reconnaître la vérité et l'origine divine du seul Christianisme, mais il doit simplement reconnaître les soi-disant droits des minorités. La laïcité de l'État montre son vrai visage relativiste, incapable de recourir à un critère autre que la simple pression de groupe.

Laissons la parole à la belle réflexion d'une célèbre chrétienne, le prof. Pia Mancini, écrite précisément à propos de cette intervention du card. Martino¹¹ : « Le concept moderne de transcendance [qui est l'opposé de la vraie transcendance, ndr] veut sortir des "constrictions dogmatiques" afin de favoriser l'ouverture au monde et pouvoir ainsi permettre une participation sans préjugés à la vie du monde. En effet, une sorte de répulsion envers la foi des Pères s'est répandue, foi des pères qui est maintenant considérée comme une prise de position despotique et obscurantiste. Il s'agit d'un vaste courant de pensée antéchristique, même si sur certains points il possède quelques points de rencontre avec le Catholicisme, dont il refuse exigences et systèmes. Un fois considéré comme obsolète et donc improposable, l'Évangile en tant que Vérité objective, le sens de l'universalité de la Révélation Divine tombe... » Le problème est là : on a l'impression de revoir, moment par moment, la dialectique entre le Christ et les Juifs, telle qu'elle est admirablement décrite par saint Jean : tandis que Notre-Seigneur renvoie aux signes qu'Il a accomplis, signes qui sont constatables par tous et qui attestent sans aucun doute possible sa divinité, les Juifs ferment les yeux et cherchent à éliminer par tous les moyens, puisque sa conduite et son enseignement réprouvent leur conduite et « ruine » leurs plans orgueilleux. Le Catholicisme – et lui seul – peut montrer les preuves de sa vérité, de son origine divine, de sa supériorité, preuves qui sont visibles par tous ; et l'on décide au contraire de faire comme si ces preuves n'existaient pas, pour respecter les soi-disant droits de l'homme et piétiner les droits de Dieu. Le prof. Mancini s'exprime encore : « C'est de ce laïcisme arrogant que jaillit la valorisation emphatique des expériences et cultures des autres, avec laquelle on prétend rendre à chacun la liberté personnelle d'évaluation... Contre l'exclusivité du Verbe est revendiqué aujourd'hui le droit aux expériences subjectives dont sont revalorisées les composantes terrestres qui en constituent

le contenu... Cela n'aura même pas été épargné aux Pasteurs de la sainte Église Romaine. Telles sont probablement les raisons qui poussent une Autorité Vaticane telle que le card. Martino à s'exprimer favorablement sur l'entrée triomphale du Coran à l'école publique, où le Crucifix et l'Enfant Jésus dérangent justement ces musulmans dont il nous est demandé de respecter la sensibilité... Le card. Martino a-t-il bien réfléchi au fait qu'en plaçant l'enseignement du Coran à pied d'égalité avec celui de la Religion Catholique, il pourrait se former chez nos enfants une conscience indifférente à l'égard de la foi catholique?... Après les Imam sur les autels, les rassemblements multireligieux et Bouddha sur le tabernacle, certaines initiatives semblent le couronnement de l'apostasie ! "Il est opportun que les scandales arrivent"... » C'est vrai, mais « malheur à ceux par qui ils arrivent » !

L'intervention « modératrice » du card. Ruini ne sort pas de la spirale relativiste. D'après l'article de *Il Giornale* du 21 mars, signé par Tornielli, le président de la C.E.I. aurait déclaré que l'enseignement du Coran dans les écoles « en ligne de principe ne semble pas impossible ». Les seules conditions seraient les suivantes : qu'il n'y ait pas « d'opposition dans les contenus par rapport à notre constitution [qui compte évidemment plus que l'Évangile, ndr], par exemple à l'égard des droits civils, à commencer par la liberté religieuse, la parité entre homme et femme, le mariage » et en outre « il faudrait s'assurer que l'enseignement de la religion islamique ne donne pas lieu de fait à un endoctrinement socialement dangereux. » C'est tout ! Pas de devoir de l'État de reconnaître la vraie religion, pas de droits de Notre-Seigneur, pas de défense de la foi catholique¹².

Après cette odeur d'Enfer, qui émane de la laïcité de l'État, il est bon de respirer un peu d'air pur, si bien distillé par le cardinal Pie (alors encore Monseigneur), lorsqu'il affirmait face à Napoléon III les droits de Jésus-Christ sur la société civile : « C'est le droit de Dieu de commander aux États comme aux individus. Notre-Seigneur n'est pas venu chercher autre chose sur la terre. Il doit régner en inspirant les lois, en sanctifiant les mœurs, en éclairant l'enseignement, en dirigeant les conseils, en réglant les actions de ceux qui gouvernent et de ceux qui sont gouvernés. J'ai le droit de vous dire qu'Il ne

12. Malheureusement, même notre écrivain VITTORIO MESSORI ne résiste pas au chant des sirènes de la pensée libérale, car il déclare : « Au lieu d'introduire d'autres fois dans les classes, supprimons-les toutes, à commencer par le catholicisme. Comme aux USA, où l'État n'empêche ni ne favorise aucune religion et laisse la liberté à toute confession de s'organiser pour son propre compte. » (Adnkronos). Mais cette pensée a été clairement et à plusieurs reprises condamnée par les Papes pendant plus de deux siècles. Messori poursuit : « L'État doit laisser chaque confession s'équiper comme elle veut, mais à ses propres frais. Je verserais volontiers mon écot pour une réorganisation de la catéchèse. » Que l'heure de religion catholique dans les écoles fasse pitié, c'est vrai ; que la catéchèse actuelle soit toute à refaire, c'est tout aussi vrai, mais il est impératif de rappeler à Messori que le modèle libéral américain est tout ce qu'il y a de plus contraire à la doctrine sociale catholique.

régne pas parmi nous et que notre constitution n'est pas celle d'un État chrétien et catholique. Notre droit public établit bien sûr que la religion catholique est celle de la majorité des Français, mais il ajoute que les autres cultes ont droit à une égale protection. N'est-ce pas proclamer que la Constitution protège parallèlement la vérité et l'erreur¹³?... » Et à Napoléon III, qui lui objectait que ce n'était pas la bonne époque pour comprendre et accepter cette vision des choses, Mgr Pie répondit : « Sire, quand les grands politiques comme votre majesté m'objectent que ce n'est pas le moment, je n'ai qu'à m'incliner, parce que je ne suis pas un grand politique. Mais je suis évêque et comme évêque je vous réponds : " Le moment n'est pas venu pour que Jésus-Christ règne? Bien! Alors ce n'est pas non plus le moment pour que les gouvernants durent¹⁴! »

La voilà, la voix du Bon Pasteur : les autres, nous ne les connaissons pas et nous ne les suivrons pas. Prions Dieu pour qu'il nous donne des Pasteurs qui veuillent conformer leur vie à celle de Notre-Seigneur : « Ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé... Celui qui parle de lui-même cherche sa propre gloire, mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique et il n'y a pas de fausseté en lui » (Jean, VII, 16. 18).

Lanterius

13. Histoire du cardinal Pie, T. I, L. II, c. II, pp. 698-699.

14. Ibidem.

COURRIER DE ROME	
Edition en Français du Périodique Romain Si Si No No	
Directeur: R. Boulet	
Rédacteur: Abbé de Taveau	
Adresse: B.P. 156 ; 78001 Versailles	
Cede N CPPAP : 0408 G 82978	
Imprimé par Imprimerie du Pays Fort 18260 Villegenon	
Direction Administration, Abonnement Secrétariat B.P. 156 78001 Versailles Cedex	
E-mail : courrierderome@wanadoo.fr	
Correspondance pour la Rédaction Via Madonna degli Angeli, 14 Italie 00049 Velletri (Rome)	
Abonnement	
<p>• France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de soutien: 40€, normal: 20€, - ecclésiastique: 8€ <p>Règlement à effectuer:</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit par chèque bancaire ou à l'ordre du Courrier de Rome, payable en euros, en France, - soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-2 	
<p>• Suisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de soutien: CHF 100, normal CHF40 - ecclésiastique: CHF 20 <p>Règlement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Union de Banques Suisses -Sion C/n 891 247 01E 	
<p>• Étranger : (hors Suisse)</p> <ul style="list-style-type: none"> - de soutien: 48 , - normal: 24 , - ecclésiastique: 9,50 <p>Règlement :</p> <p>IBAN : FR20 3004 1000 0101 9722 5F02057 BIC : PSST FR PPP AR</p>	

11. Le texte a été diffusé par la newsletter de l'Association parents catholiques.